

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Tenneville

Projet de Plan d'aménagement forestier de la forêt de Tenneville

Le Service public de Wallonie - Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Département de la nature et des forêts (DNF) - Direction extérieure de Marche-en-Famenne, a initié la rédaction du projet de plan d'aménagement de la forêt de Tenneville.

Ce projet de plan concerne la Commune de Tenneville et est soumis à enquête publique.

L'administration communale de Tenneville porte à la connaissance de la population le projet de Plan d'aménagement ainsi que le Rapport d'Incidences Environnementales (RIE). Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune, propriétaire de la forêt de Tenneville.

Vous pouvez consulter ce Plan et émettre vos remarques pendant la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale de Tenneville (Route de Bastogne, 1 - 6970 Tenneville). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus ainsi qu'auprès du cantonnement du DNF de Nassogne (Place des Martyrs, 13 - 6953/Forrières).

L'enquête publique se déroule du 29/03/2018 au 14/05/2018.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Tenneville, à partir de la date de début jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 à 11h et de 14 à 15h30 (sauf jour férié et fermeture exceptionnelle) ou sur rendez-vous à fixer au moins 24h à l'avance avec le service communal de l'urbanisme au 084 45 00 40 (Leslie Bosendorf ou Walter Joris).